



ESPACE ZOOLOGIQUE ST MARTIN LA PLAINE



Espace Zoologique
42800 Saint Martin la Plaine
zoo.st.martin@wanadoo.fr
Tel. 04 77 75 18 68

www.espace-zoologique.com



- Entre St Etienne et Lyon
A47, sortie N°11
- P Parking gratuit
- Animaux domestiques interdits



D'OU VIENNENT LES ANIMAUX ?

Aucun animal présenté en parc zoologique n'a été prélevé dans la nature !

Aujourd'hui, tous les animaux sont issus de la reproduction en parcs zoologiques. Les animaux sont principalement, parfois dans le cadre de **Programmes d'Élevage Européens (EEP)** si l'espèce y est inscrite.



QUI GÈRE CES PROGRAMMES ?

L'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) supervise les EEP. Elle a été créée en 1988 afin de mettre en place des programmes de reproduction pour réguler et optimiser la reproduction des espèces en captivité. Le statut de protection de ces espèces est, lui, déterminé par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

LA PARTICULARITÉ DU PARC...

Depuis sa création en 1972, le parc s'est particulièrement attaché à **recueillir les animaux** trouvés, saisis ou abandonnés en France. Après avoir été pris en charge par notre association **Tonga Terre d'Accueil**, située à proximité du parc mais non ouvert au public, certains animaux ont été placés au sein de l'Espace Zoologique. Vous pourrez découvrir leurs histoires tout au long de votre visite...



Découvrez le métier de soigneur animalier !

POUR ENFANTS (DE 6 À 14 ANS) :

- Graine de Soigneur (demi-journée)

POUR ADULTES (DÈS 15 ANS) :

- Soigneur d'un Jour (demi-journée)
- Journée Complète (l'hiver uniquement)

PROGRAMME ET RÉSERVATION SUR :

www.espace-zoologique.com



Édition 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : A.Bianchon, L.Christoph.

PARRAINEZ UN ANIMAL DU PARC !



DÉCOUVREZ
TOUS LES FILLEULS :
WWW.ESPACE-ZOOLOGIQUE.COM



REFUGE POUR ANIMAUX SAUVAGES SAISIS OU ABANDONNÉS

Dans les structures situées en annexe du parc, **nous recueillons les animaux saisis par les autorités** pour mauvais traitements, mauvaises conditions de détention ou pour absence d'autorisation de détention. Ils viennent de particuliers, de cirques ou de laboratoires.



Un des quatre lionceaux trouvés dans des appartements à Paris, Lyon et Marseille pendant l'hiver 2018, dans un état de santé

Grâce à votre soutien, nous avons pu les transférer en octobre 2019 dans une réserve en Afrique du Sud !

DEMANDEZ LE FORMULAIRE DE PARRAINAGE À L'ACCUEIL OU À LA BOUTIQUE DU PARC.

Formulaire également disponible sur :
www.espace-zoologique.com

Un don de
50 €
vous reviendra
à 17 €
après réduction
fiscale !

INFOS PRATIQUES

PARC OUVERT TOUS LES JOURS,
WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS INCLUS.



HORAIRES D'ÉTÉ

29 MARS AU 24 OCTOBRE 2020

OUVERTURE DES CAISSES 9H00

FERMETURE DES CAISSES 18H00*

FERMETURE DU PARC 19H00



HORAIRES D'HIVER

25 OCTOBRE AU 27 MARS 2021

OUVERTURE DES CAISSES 10H00

FERMETURE DES CAISSES 16H00*

FERMETURE DU PARC 17H00

2020 - 2021

*Caisses pouvant fermer plus tôt selon affluence ou conditions météorologiques. Fermeture du parc possible sans préavis selon les conditions météo (gel, neige...). Parc fermé le 25 décembre.



Les animaux sont rentrés dans leurs loges de nuit au cours de la dernière heure avant la fermeture, soit :
en été à partir de 18h00, et en hiver à partir de 16h00.



DURÉE DE LA VISITE :
2H00 À 3H00 ENVIRON

TARIFS 2020

De 3 à 9 ans 12,50 €
Dès 10 ans et Adultes 16,50 €

De 3 à 9 ans 37,50 €
Dès 10 ans et Adultes 49,50 €

Carte nominative effective à partir du règlement.

Pour les tarifs de groupe et les ateliers scolaires, renseignez-vous sur notre site :
www.espace-zoologique.com



Aires de
pique-nique



Restauration
(fermée l'hiver)



Accessible PMR
(Note: parc en pente)



Rollers, skates, overboards,
trottinettes, vélos interdits



Animaux domestiques
interdits

CONSEILS ET RÈGLES POUR VOTRE VISITE

• Le ticket est valable une journée. Vous pouvez sortir du parc et entrer à nouveau à condition de garder votre ticket d'entrée !
Toute sortie sans ticket est définitive.

• **SUIVEZ LE SENS DE VISITE !** Nous vous conseillons de suivre attentivement les panneaux pour ne manquer aucune espèce, aidez-vous de ce plan en cas de doute.

• Pour le respect de tous, **nous vous demandons de respecter les animaux** (ne pas taper sur les vitres, ne pas crier, ne pas les nourrir, ne rien jeter dans les enclos...).

• Nous travaillons à vous offrir un cadre de visite agréable, merci de ne pas abîmer les plantations.

• Chaque visiteur s'engage à respecter le règlement intérieur, disponible à l'entrée du parc ou sur notre site internet.

